

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00516

Numéro SIREN : 888 014 545

Nom ou dénomination : 3T SISTERS

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2021 sous le numéro de dépôt 5068

3T SISTERS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 54 rue de Paris, 59300 VALENCIENNES
888 014 545 RCS VALENCIENNES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 DECEMBRE 2020

L'an Deux mille vingt,
Le Trente et un décembre,
A 11 heures,

Madame Tin-Hinane DJAROUN,
demeurant 386 rue Jean Jaurès, 59410 ANZIN,

Associée unique de la société 3T SISTERS,

Après avoir exposé que compte tenu du contexte économique actuel, il conviendrait de prononcer la dissolution anticipée de la Société et de nommer un liquidateur, à qui seraient conférés les pouvoirs les plus étendus aux fins de procéder à la liquidation de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Dissolution anticipée de la Société,
- Nomination d'un liquidateur, détermination de ses pouvoirs et obligations,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Madame Tin-Hinane DJAROUN, associée unique, prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour, en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention "société en liquidation". Cette mention, ainsi que le nom du liquidateur, devront figurer sur tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers.

Le siège de la liquidation est fixé 386 rue Jean Jaurès 59410 ANZIN.

DEUXIEME DÉCISION

Madame Tin-Hinane DJAROUN, associée unique, nomme en qualité de liquidateur de la Société pour la durée de la liquidation Chabane DJAROUN, demeurant 386 rue Jean Jaurès 59410 ANZIN.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus pour continuer les affaires en cours et en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation, pour réaliser tous les éléments d'actif, même à l'amiable, pour payer les créanciers et pour attribuer le solde disponible à l'associée unique.

Toutefois, la cession de tout ou partie de l'actif à une personne ayant participé à la direction de la Société sera soumise à l'accord de l'associée unique.

Il ne pourra, d'autre part, céder tout ou partie de l'actif à lui-même, à ses employés ou à leurs conjoint, ascendants ou descendants.

Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, le liquidateur devra établir les comptes annuels au vu de l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et un rapport écrit rendant compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé.

Dans les six mois de la clôture de chaque exercice, l'associée unique statuera sur les comptes annuels.

En fin de liquidation, l'approbation des comptes de liquidation, le quitus au liquidateur et la constatation de la clôture de la liquidation feront l'objet d'une déclaration de l'associée unique soumise à publicité.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Tin-Hinane DJAROUN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Tin-Hinane', written over a faint dotted line.